

“ Avec ses 30 pôles Médico-Sociaux, le Département permet aux Haut-Savoyards de trouver un accueil et un service de qualité près de chez eux. En ville comme à la campagne et dans nos stations de montagne, assistant(e) de service social, éducateur(riche) spécialisé(e), conseiller(e) en économie sociale et familiale, infirmière puéricultrice, sage-femme et secrétaire sont à votre disposition.



Christian Monteil,
Président du Conseil
départemental
de la Haute-Savoie

Autant de professionnels expérimentés à votre service pour vous écouter, vous informer et vous accompagner dans tous les aspects de votre vie quotidienne.

De la santé des tout-petits, à l'accès à un emploi ou à un logement, sans oublier la prévention, l'aide à l'urgence (l'aide d'urgence ?) et la protection des plus fragiles, notre volonté est la même : vous aider à surmonter les épreuves de la vie et à construire votre avenir. ”



ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

Le Pôle Médico-Social

Un lieu d'écoute et d'accompagnement



Département de la Haute-Savoie / Direction de la Communication Institutionnelle. Photos : © Pivoir.fr, © Fotolia / Monkey Business, © Dep74 / L. Guette, Juin 2016

Pôles Médico-Sociaux

Secteur Annecy

- **Annecy / Les Balmettes**
1-3 avenue Lucien Boschetti
T / 04 56 41 23 60
- **Annecy / Novel - La Plaine**
5 bis rue Louis Armand
T / 04 56 41 23 40
- **Annecy-le-Vieux**
35 rue de Verdun
T / 04 50 33 23 25
- **La Balme-de-Sillingy**
Résidence « Le Marais »
26 route de Vivelle
T / 04 50 33 23 28
- **Cran-Gevrier**
1 passage des Halles
T / 04 50 33 23 26
- **Cruseilles**
87 route d'Annecy
T / 04 50 44 01 19
- **Faverges**
30 route d'Albertville
T / 04 50 33 23 27
- **Meythet**
Immeuble « Le Rabelais »
21 route de Frangy
T / 04 50 33 23 29
- **Rumilly**
16 avenue Édouard André
T / 04 50 33 23 30
- **Seynod**
12 rue des Grandes Teppes - BP 47
T / 04 50 33 23 31
- **Thônes**
La Maison du Canton
4 rue du Pré de Foire
T / 04 50 33 23 32

Secteur Genevois

- **Annemasse**
Immeuble Antares
15 avenue Émile Zola
T / 04 80 57 80 00
- **Les Voirons / Ville-La-Grand**
7 bis place du Porte-Bonheur
T / 04 50 84 31 52
- **Gaillard**
6 impasse des Hutins - BP 1
T / 04 50 39 83 91
- **Reignier**
391 Grande Rue
T / 04 50 43 44 94
- **Saint-Jeoire**
39 place de l'Église
T / 04 50 35 32 90
- **Saint-Julien-en-Genevois**
3 rue du Jura
T / 04 50 49 49 50

Secteur Chablais

- **Douvaine**
Immeuble « Le Richelieu »
8 rue du Bourg-Neuf
T / 04 50 94 23 63
- **Évian-les-Bains**
Villa « Belle Époque »
26 avenue des Sources
04 50 83 11 77
- **Thonon Est**
81 route d'Évian
T / 04 50 81 63 70
- **Thonon Ouest**
Immeuble « Le Berlioz »
2 avenue du Vernay
T / 04 50 83 02 30
- **Périphérie et vallées**
2 avenue du Vernay - Thonon
T / 04 50 83 02 36

Secteur Arve - Mont-Blanc

- **Bonneville**
50 rue Sainte-Catherine
T / 04 50 97 21 74
- **Chamonix**
286 rue du Lyret
T / 04 50 53 23 42
- **Cluses**
37A rue du docteur Jacques Arnaud
T / 04 50 96 00 08
- **La Roche-sur-Foron**
65 faubourg St-Bernard
T / 04 50 03 05 30
- **Sallanches**
118 rue Guer
T / 04 50 91 27 60
- **Scionzier**
2 place du Foron
T / 04 50 18 32 15
- **Haut Giffre / Taninges**
105 avenue des Théziers
T / 04 50 34 27 77
- **Passy / St-Gervais**
176 avenue de Marlioz
T / 04 50 78 27 90

Relais Médico-Sociaux

- **Secteur Annecy / Saint-Jorioz**
120 route du Centre
T / 04 50 77 03 18
- **Frangy**
Centre Jean XXIII
35 rue de l'Église
T / 04 50 33 23 36
- **Alby-sur-Chéran**
Maison Intercommunale des Services Publics
118 route du Plaimpalai
T / 04 50 33 23 35
- **Seysssel**
Maison du Département
26 rue de Savoie
T / 04 50 33 23 34
- **Secteur Chablais / Abondance**
Résidence des Alpes - Chef-lieu
T / 04 50 73 35 32 (ouvert le matin)

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction Générale Adjointe Action Sociale et Solidarité
• Direction Protection Maternelle et Infantile - Promotion de la Santé
T / 04 50 33 22 45
• Direction de la Prévention et du Développement Social
T / 04 50 33 22 00
26 avenue de Chevène - CS 42220 - 74023 Annecy Cedex

haute savoie
le Département



hautsavoie.fr

haute savoie
le Département

Chaque jour à vos côtés

Des professionnels à votre service

L'infirmière puéricultrice

- ▶ Elle développe des actions de prévention et de protection de l'enfance.
- ▶ Avec le médecin de Protection Maternelle et Infantile, elle participe aux consultations petite enfance (de 0 à 6 ans) et aux bilans de santé en écoles maternelles.
- ▶ Elle accueille, écoute, informe et conseille les parents en matière de santé, diététique, éducation, modes de garde...
- ▶ Elle intervient également à domicile si l'intervention ou la situation des personnes le nécessite.

i

Des puéricultrices sont spécialisées pour l'évaluation des demandes d'agrément et le suivi des assistants maternels et familiaux.



La sage-femme

- ▶ Elle accompagne la femme enceinte, le couple, la famille tout au long des mois où la vie prend forme, en lien avec les médecins traitants et les équipes hospitalières.
- ▶ Elle assure des visites à domicile ainsi qu'une permanence téléphonique afin de répondre à toutes les questions concernant la grossesse, l'allaitement, la contraception ou la sexualité.
- ▶ Elle anime également des séances individuelles ou collectives de préparation à la naissance, des groupes d'information **sur la ?** contraception et l'accompagnement à l'allaitement.



L'assistant(e) de service social, l'éducateur(rice) spécialisé(e), le(a) conseiller(ère) en économie sociale et familiale



- ▶ Ils interviennent auprès des familles, des personnes seules ou des groupes, et les accompagnent en vue :
 - d'améliorer leurs conditions de vie (accès aux droits, soutien éducatif, soutien psychologique et matériel...);
 - de favoriser leur insertion sociale et professionnelle (santé, relations avec l'extérieur, logement, emploi...);
 - de contribuer à la prévention, à la protection des mineurs, des personnes vulnérables et des adultes en danger.
- ▶ Ils s'emploient à construire avec la personne un projet global, adapté à sa situation dans son contexte de vie et mobilisent tous les moyens nécessaires.
- ▶ Ils interviennent également à domicile si besoin.

La(e) secrétaire



- ▶ Ils assurent l'accueil physique et téléphonique du public. Ils écoutent, examinent la nature de la demande, renseignent, orientent vers le travailleur social concerné ou vers un service extérieur.
- ▶ Pour mener à bien ses missions, l'équipe médico-sociale bénéficie du soutien technique de cadres territoriaux (Médecin de Protection Maternelle et Infantile, Responsable de Pôle, Animatrice Territoriale d'Insertion) et collabore avec les professionnels des autres directions à vocation sociale du Département.